

■ **Thomas Voyages S.A.**, à Echallens (FOSC du 19.12.2001, p. 10013). La procuration de Moréna Henri est éteinte. Signature collective à deux est conférée à Pittet Joël, de Villars-le-Terroir, à Echallens.
Journal no 11624 du 02.12.2002
(00761004 / CH-550.0.111.663-1)